

PJo3/4



DEPARTEMENT DU LOIRET
ARRONDISSEMENT D'ORLEANS
CANTON DE MEUNG-SUR-LOIRE
COMMUNE DE CERCOTTES – 45520

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2018**

L'an deux mille dix-huit, le quatorze juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de CERCOTTES dûment convoqué le 4 juin, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Martial SAVOURE-LEJEUNE, Maire.

Présents : Mme BLIN Marie-France, Mrs ROY Philippe et LEGER Marc, Adjoint, Mrs LOISEAU Alain, GAULLIER Philippe, BISSERIER Stéphane, ROCHARD Denis et Mmes OMBOUA Yolande, VAILLANT Aurélie, MORDANT Isabelle, MOURA Princesse, TOUCHARD Céline,

Absents excusés : Mme GREARD Françoise et M. ALLES Christophe

Mme Aurélie VAILLANT a été nommée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de votants : 13

**24-PROJET « BIO-S » DES LABORATOIRES SERVIER INDUSTRIE SUR LA
COMMUNE DE GIDY - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Maire rappelle à l'assemblée que les laboratoires Servier Industrie exploitent à Gidy un établissement de production de médicaments pour l'industrie pharmaceutique.

Dans le cadre d'un redéveloppement de ses activités, Servier s'oriente dans le domaine de la biotechnologie avec le projet « BIO-S ». Celui-ci consiste au démarrage d'une fabrication de bio-médicaments visant notamment à traiter des cancers, ainsi que d'une unité de recherche et de développement, entre autre pour la thérapie cellulaire.

L'unité qui accueillera le projet est en cours de transformation avec une modification des structures actuelles et une augmentation de sa surface d'environ 3000 m². Les travaux devraient commencer en 2018 pour aménager le bâtiment.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et pris connaissance du dossier, les élus n'émettent pas d'observation particulière.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
DONNE en conséquence un avis favorable au projet « Bio-S » de la société Laboratoires Servier industrie implantée sur la commune de Gidy.

(Vote à l'unanimité)

Cercottes, le 15 juin 2018

Le Maire,

M. SAVOURE-LEJEUNE

